

ANNEXE C

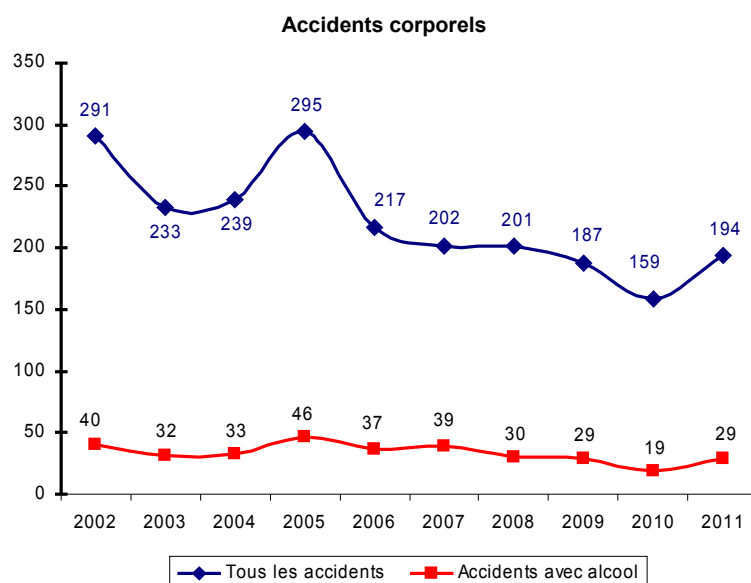
Les accidents avec alcool

C - L'ALCOOL

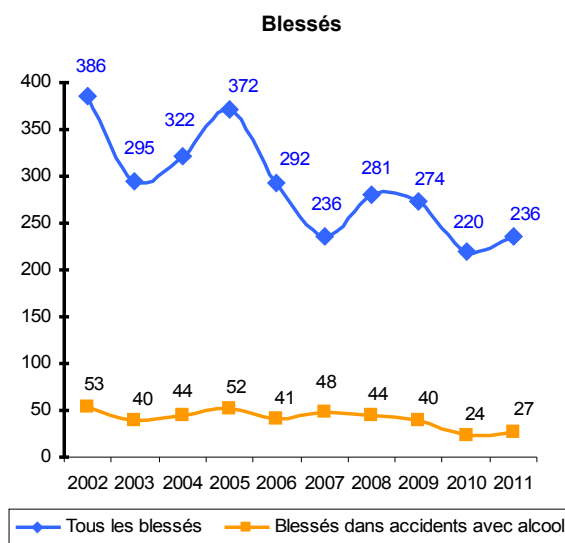
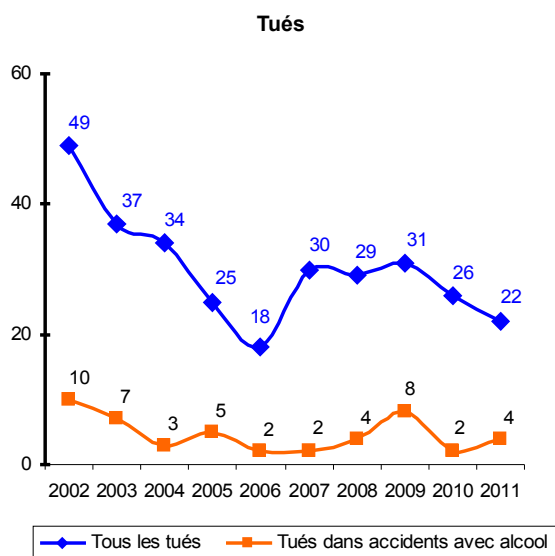
Sur la période 2007-2011, on recense 146 accidents corporels (soit 15,5 % des accidents) et 20 accidents mortels (soit 16% des accidents mortels) avec au moins un conducteur ou un piéton ayant une alcoolémie positive. Le bilan des victimes s'élève à 20 tués (soit 14,5% des tués) et 183 blessés (soit 14,7% des blessés).

Le taux d'accidents corporels avec alcool dans le Gers (15,5%) est plus élevé que celui de Midi-Pyrénées (11,9%) ou de la France métropolitaine (8,6%).

Evolution de l'accidentalité avec alcool sur les 10 dernières années



La courbe des accidents avec alcool suit les tendances de celle de l'ensemble des accidents.

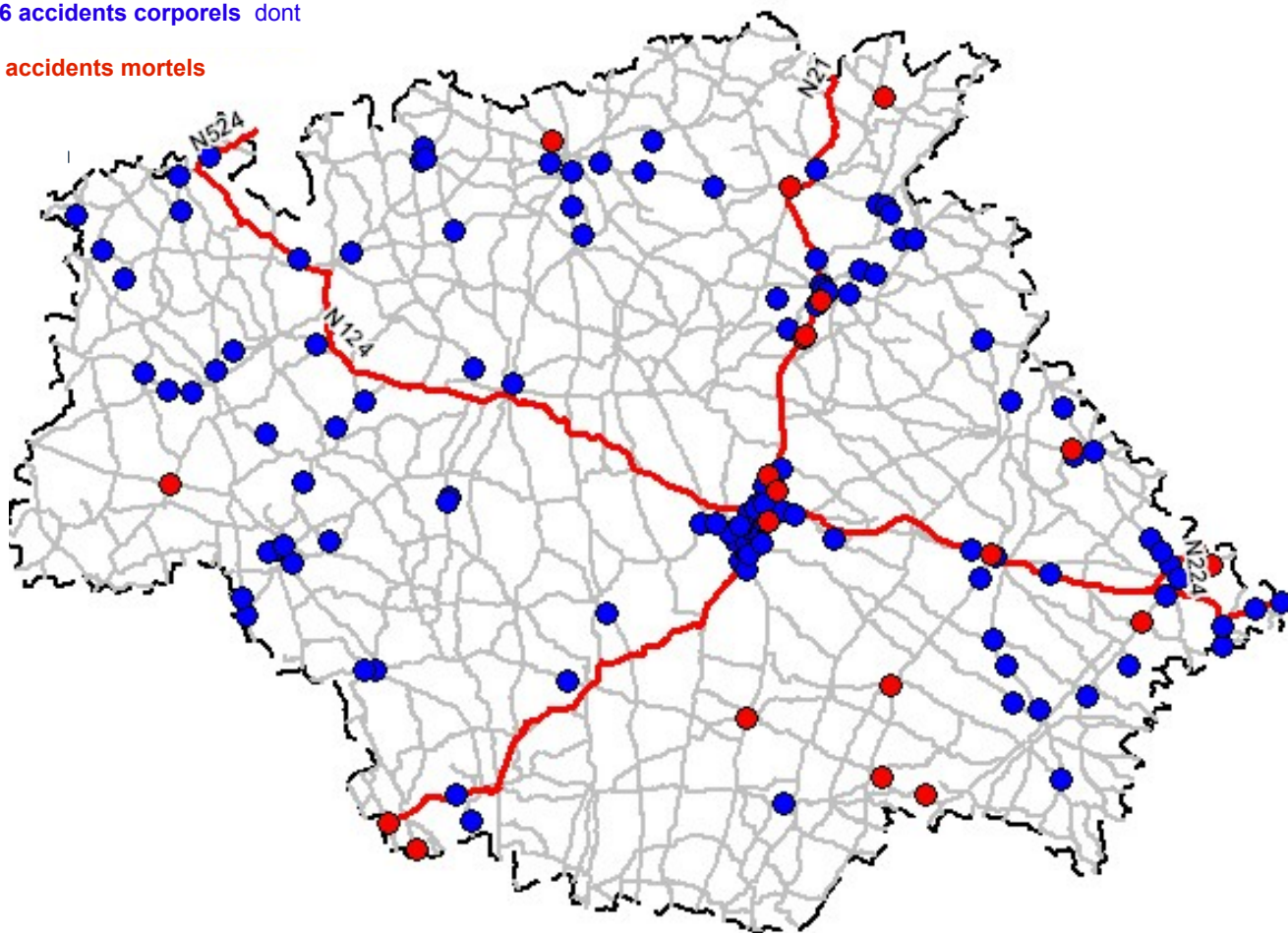


La courbe des blessés dans un accident avec alcool suit la courbe générale des blessés, contrairement à celle des tués.

Localisation des accidents avec alcool sur la période 2007-2011

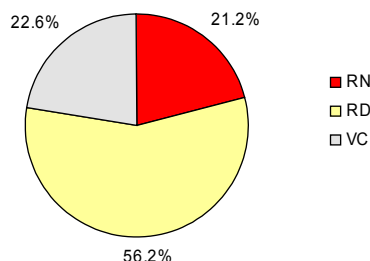
146 accidents corporels dont

20 accidents mortels

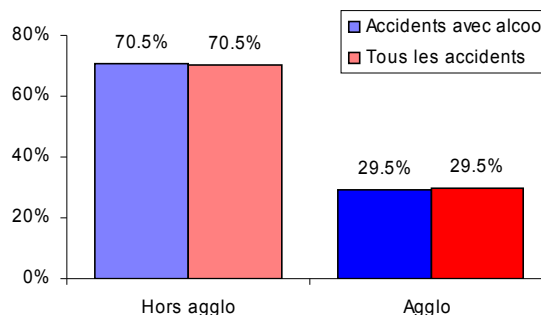


Les accidents avec alcool se concentrent principalement sur Auch (34 accidents soit 23% des accidents corporels avec alcool et 19 % des accidents corporels de la Commune), ainsi que sur Fleurance (10 accidents soit 7 % des accidents corporels avec alcool et 32 % des accidents corporels de la Commune). Les autres communes les plus touchées sont L'isle-Jourdain (notamment sur la RD 654), Condom, Gimont, L'Isle-Bouzon, Pujaudran, Marcillac et Montréal.

Par type de réseaux



En / hors agglomération

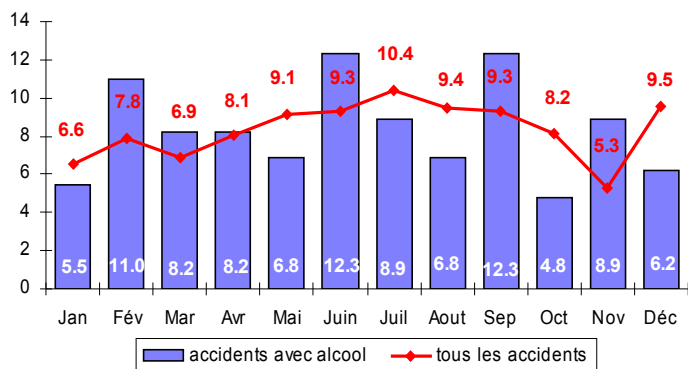


La répartition par type de réseaux des accidents avec alcool est à peu près similaire à celle de l'ensemble des accidents. A souligner un taux un peu plus important sur le réseau communal (22,6% pour les accidents avec alcool contre 19,4 % pour l'ensemble des accidents).

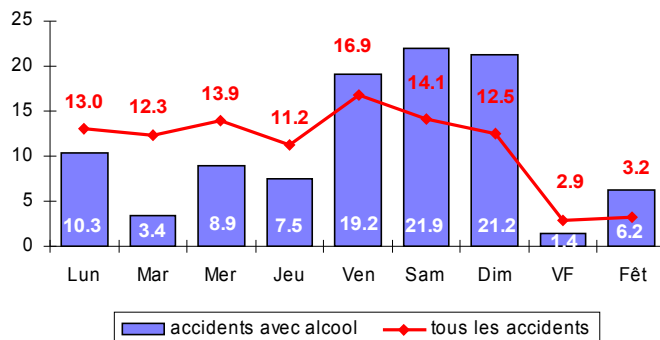
La répartition en ou hors agglomération des accidents avec alcool est identique à celle de l'ensemble des accidents.

Répartition des accidents avec alcool dans le temps – période 2007-2011

Par mois (en %)



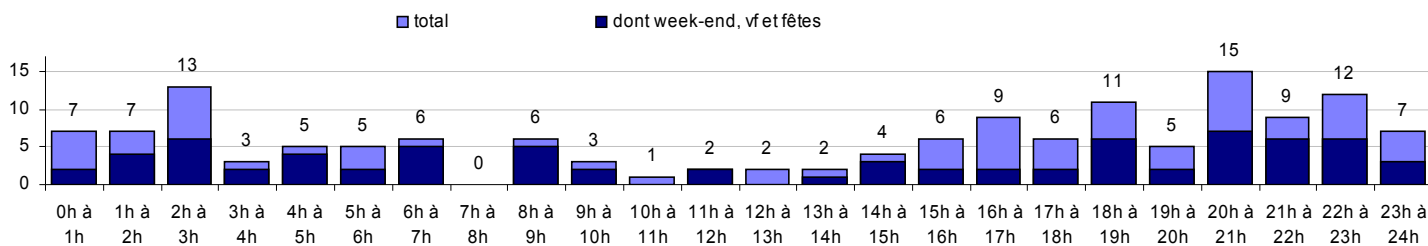
Par jour (en %)



Les répartitions dans le temps des accidents avec alcool par mois et par jour diffèrent de celles de l'ensemble des accidents.

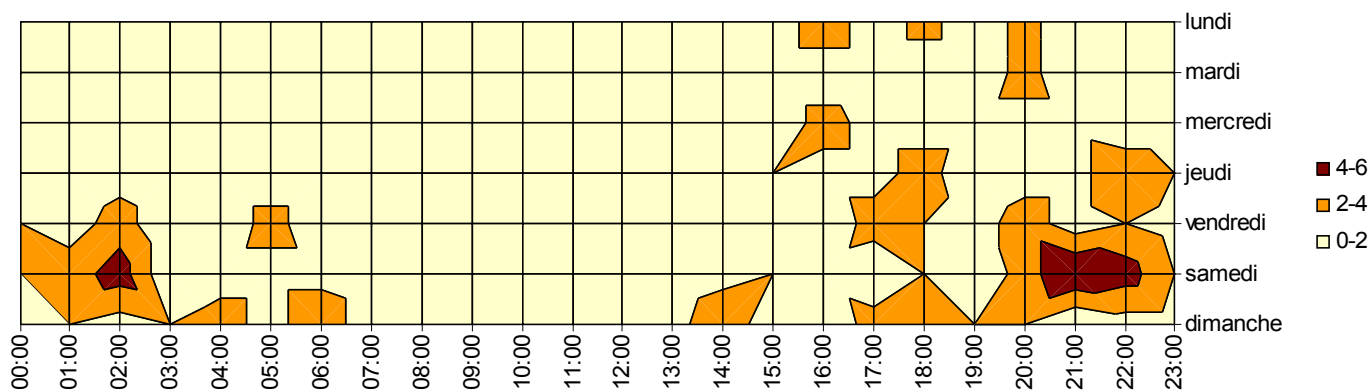
Les mois où l'on comptabilise le plus d'accidents avec alcool sont les mois de juin, septembre et février. Les deux tiers des accidents avec alcool se produisent en fin de semaine, les vendredis, samedis, dimanches et jours de fêtes.

Selon l'heure



Les deux tiers des accidents corporels avec alcool se produisent en fin de journée ou durant la nuit, entre 18 heures et 7 heures du matin. A noter, plus spécifiquement 4 pics : 18 à 19 h, 20 à 21h, 22 à 23 h et de 2 à 3 h.

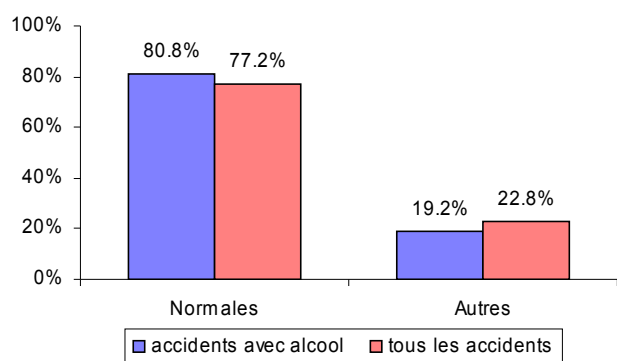
Selon les heures et jours



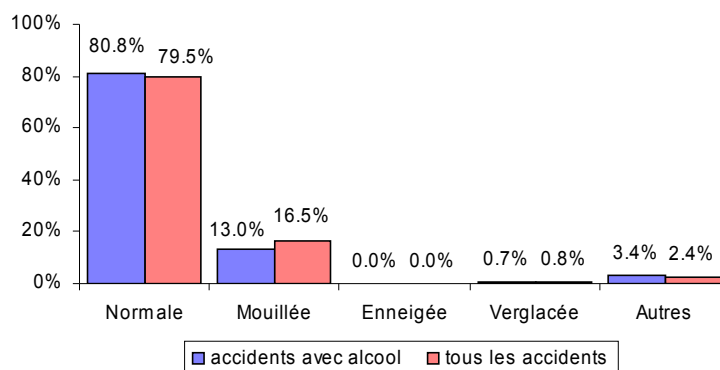
Le graphe ci-dessus fait ressortir 2 tranches horaires particulièrement sensibles les samedis : entre 1 et 3 h du matin et entre 20 et 23 heures.

Répartition des accidents avec alcool suivant les circonstances

Selon les conditions atmosphériques



Selon l'état de la surface

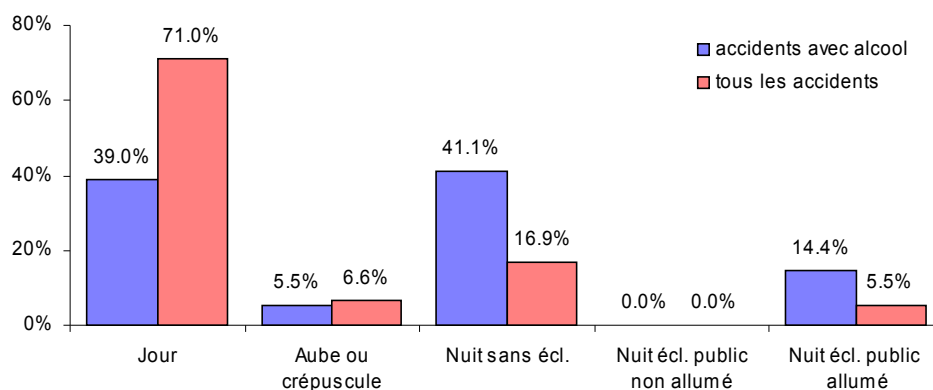


Autres = pluie, neige, grêle, brouillard, vent, tempête...

Autres = flaques, inondée, boue, corps gras/huile, ...

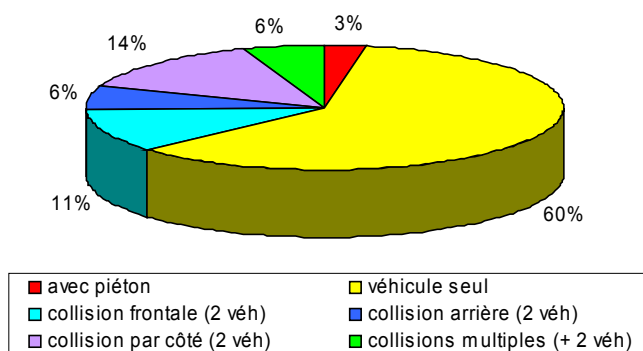
Les accidents avec alcool se produisent à plus de 80 % sous des conditions atmosphériques normales et sur routes sèches ; taux légèrement supérieurs à ceux de l'accidentologie générale.

Selon la luminosité



La majorité des accidents (61 %) avec alcool a lieu la nuit.

Les types de collision des accidents corporels avec alcool



Dans la grande majorité (60 %) des accidents avec alcool, 1 seul véhicule est impliqué.

Répartition des accidents corporels avec alcool selon les véhicules impliqués

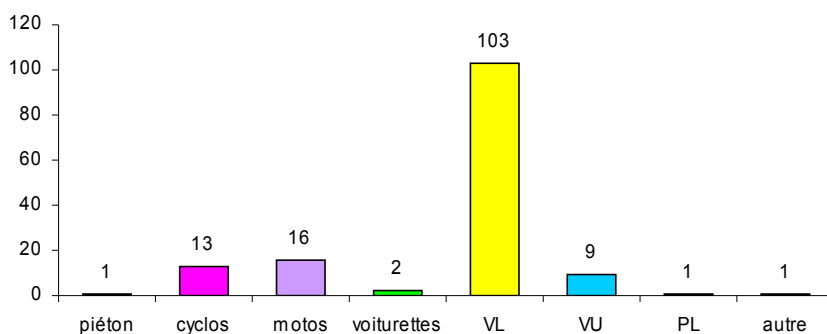
Accidents avec alcool impliquant au mois un ...	Nb accidents	% accid.
Piéton	4	2,7 %
Vélos	1	0,7 %
Cyclomoteur (< 50 cm3)	16	11,0 %
Motos 125cm3	5	3,4 %
Motos > 125 cm3	13	8,9 %
Véhicule léger ou utilitaire	126	86,3 %
Poids lourd	9	6,2 %
les autres modes	4	2,7 %
Ensemble des accidents	146	

Un accident peut être comptabilisé sur plusieurs lignes

La répartition selon la catégorie d'impliqués dans les accidents avec alcool est similaire à celle de l'ensemble des accidents.

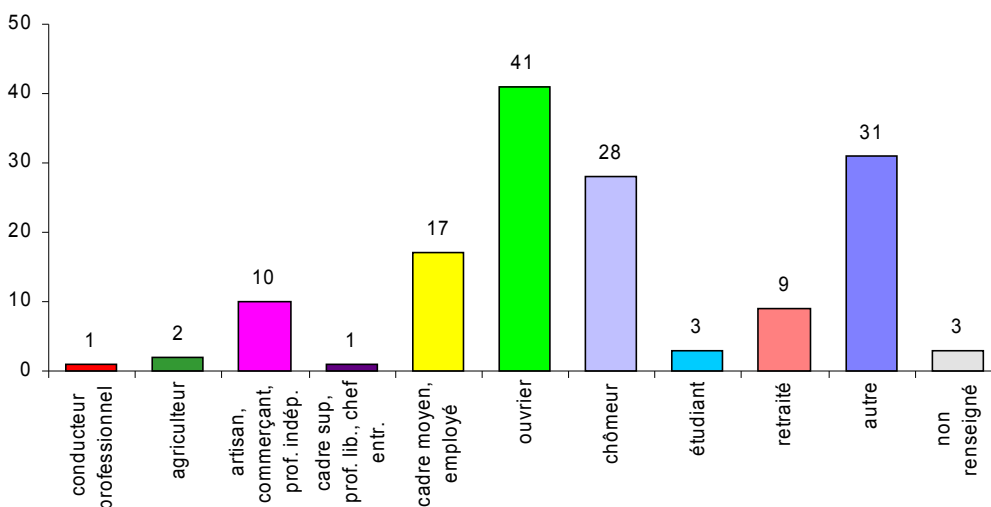
Répartition des 146 conducteurs ou piétons avec alcoolémie positive

Suivant le type de véhicule



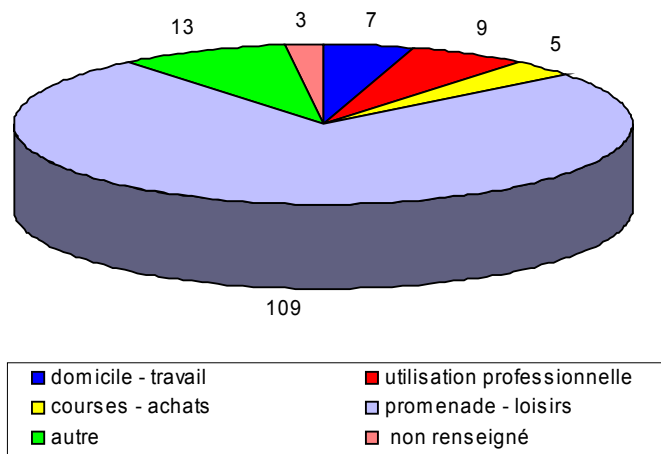
20 % des conducteurs ayant une alcoolémie positive impliqués dans un accident corporel sont des conducteurs de deux-roues motorisés.

Suivant la catégorie professionnelle



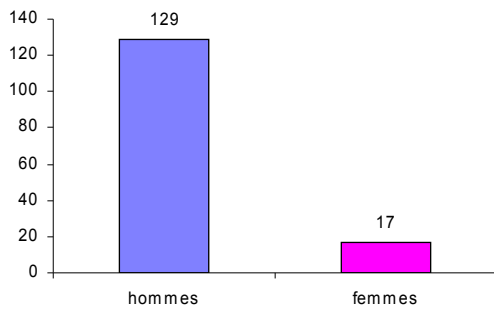
28 % des usagers ayant une alcoolémie positive impliqués dans un accident corporel sont des ouvriers et 19 % sont chômeurs.

Suivant le type de trajet



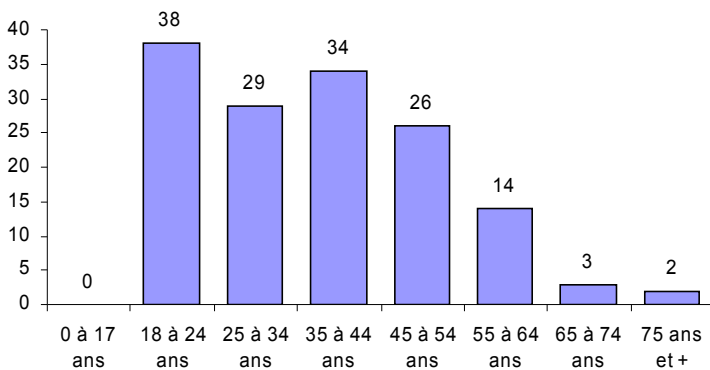
La grande majorité des accidents avec alcool se produit sur un trajet promenade – loisirs. A noter cependant que, 1 accident avec alcool sur 10 (11% exactement) a lieu sur le trajet domicile – travail ou lors d'un trajet professionnel.

Hommes / femmes



Les hommes représentent 88 % des conducteurs ou piétons impliqués dans un accident corporel et ayant une alcoolémie positive (ce taux est de 71 % pour l'ensemble des accidents).

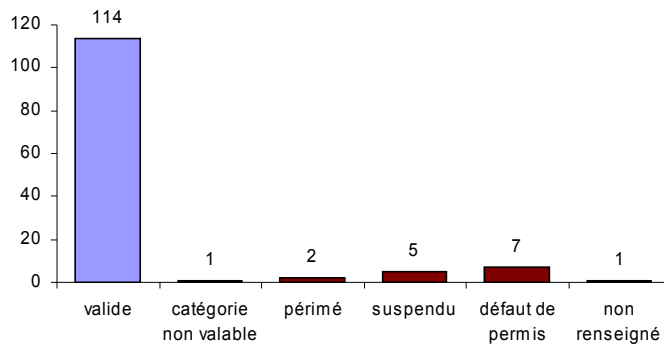
Suivant l'âge



Les conducteurs avec une alcoolémie positive impliqués dans un accident corporel se situent principalement dans les tranches d'âges de 18 à 54 ans. 2 tranches ressortent : les 18-24 ans et les 35-44 ans.

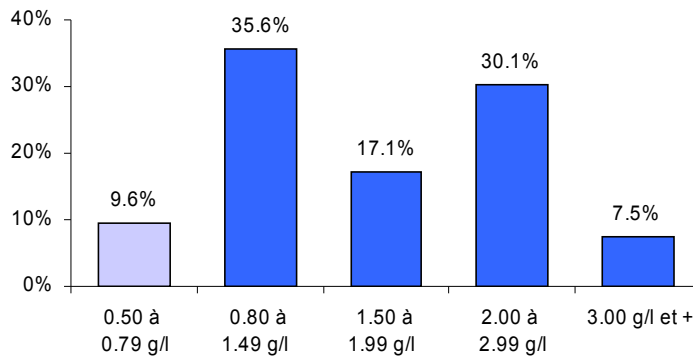
Permis de conduire des conducteurs impliqués avec une alcoolémie positive

Validité du permis (nb de conducteurs)



11,5 % des conducteurs (véhicules légers ou utilitaires, poids-lourds, motos) avec une alcoolémie positive impliqués dans un accident, avaient un permis de conduire non valide ou pas de permis. Ces conducteurs représentent 71 % des conducteurs impliqués dans un accident corporel sans permis ou avec permis non valide.

Le taux d'alcool des conducteurs ou piétons positifs impliqués dans un accident corporel



Dans plus de 90 % (90,4 %) des accidents corporels impliquant un conducteur ou un piéton avec un taux d'alcool positif, ce taux est supérieur à 0,8 g/l.

Dans plus d'1 accident corporel sur 2 (54,7 %), le taux d'alcool dépasse 1,50 g/l.

Le port de la ceinture de sécurité

Le port de la ceinture de sécurité est connu pour 89,7 % des conducteurs de véhicules hors deux-roues, impliqués dans un accident et ayant une alcoolémie positive.

Parmi les accidents dont le port de la ceinture est connu, 16,3 % des conducteurs avec une alcoolémie positive n'avaient pas attaché leur ceinture de sécurité (11,3 % au niveau national en 2011).

Ce pourcentage est nettement supérieur à ceux constatés pour les usagers impliqués dans un accident corporel (4,4 % de non port de la ceinture pour les usagers de véhicules légers ou utilitaires et 6,6% pour les usagers de poids-lourds).